

**actualité**

# La Maison flottante

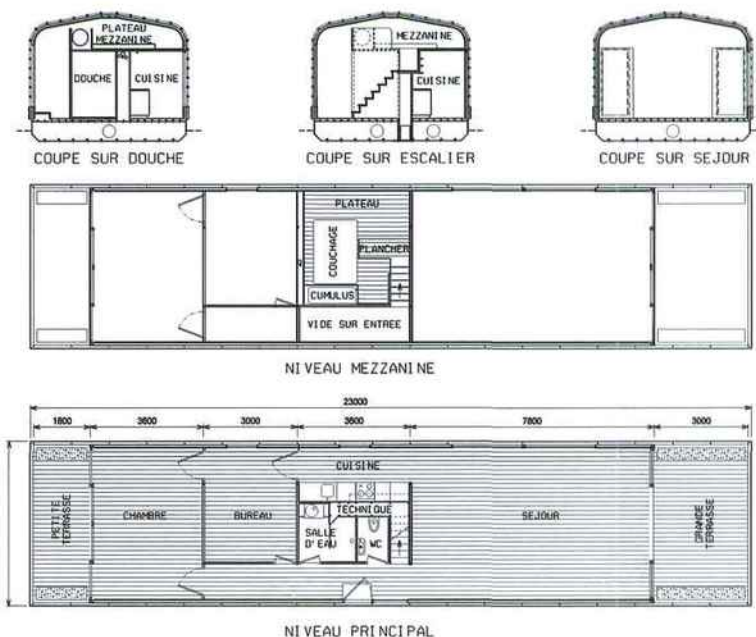
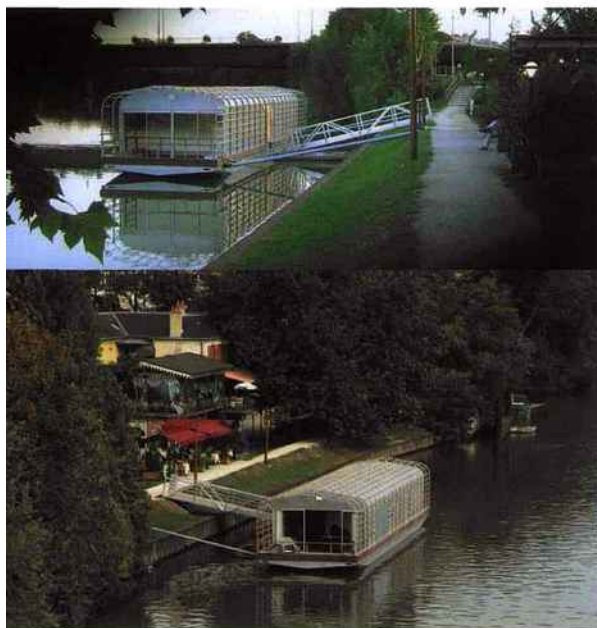
Ile de Châtou (78)  
Centre National d'Édition d'Art Imprimé (CNEAI)



Jean-Marie Finot, Denis Daversin architectes  
Ronan et Erwan **Bouroullec** designers  
Entreprise Mouquet construction  
DAP (Délégation aux arts plastiques),  
DRAC Ile-de-France, Conseil régional  
d'Ile-de-France, Conseil général des Yvelines,  
Ville de Châtou maîtres d'ouvrage

Surface : 110 m<sup>2</sup>  
dont 23 m<sup>2</sup> de terrasses  
Coût : 400 000 euros  
*photos Jean-Marie Finot*





► L'architecte Jean-Marie Finot conçoit des bateaux de course qu'il profile depuis trente ans, les frères Bouroullec aiment inventer des principes constructifs de petites dimensions, qui structurent l'espace de cloisons éphémères esquissées par des rideaux d'algues en plastique et des tuiles de feutre. Ils se retrouvent à quai pour lancer ensemble une résidence d'artistes sur l'île paisible de Châtou chère aux impressionnistes à proximité du CNEAI, implanté depuis dix ans dans la maison Levanneur, berceau de la gravure fauve. A l'origine, cette « maison » devait prendre place sur les berges de la Seine. Mais à cause des contraintes de COS et pour ne pas accroître la disparité architecturale ambiante, une « maison flottante » a été commandée aux frères Bouroullec. Consultés pour la première fois sur un projet architectural, ces derniers s'associent à l'architecte naval Jean-Marie Finot. Très vite, ils définissent les principes d'organisation spatiale interne et externe, chacun bien sûr s'exprimant avec ses spécificités professionnelles propres : l'architecte défend la « puissance » du construit, l'harmonie de la forme et des volumes ; les

designers portent une attention minutieuse au détail, à l'expression symbolique, ou même à la vocation onirique du projet. Les frères Bouroullec rêvaient d'un dirigeable, imaginaient une esthétique proche des autobus dessinés par Buckminster Fuller dans les années 1950.

**Résultat : une plate-forme épurée, un parallélépipède métallique surmonté d'une trille de bois,** caréné de façon à minimiser les courants et le roulis lié au passage des péniches, tout en restant étonnamment ouverte au paysage fluvial. Largement échancré par une grande baie vitrée, ce lieu de vie est dans une symbiose telle avec son environnement que son intérieur en lambris reflète les ondes vibratoires de la surface de l'eau.

La coque nervurée par des lisses, les cloisons et les superstructures sont en aluminium. Pas plus d'1 m de tirant d'eau ; les caissons en inox ont une hauteur de 60 cm, qui permet de se glisser à l'intérieur. Les terrasses sont en ipé, les parois intérieures et les lambris en cèdre rouge. En bois, donc, matériau iconique des péniches et de la mer, élément fédérateur de cet aménagement. Le plan s'inspire des maisons



└ Ancrée à l'île de Châtou et le hameau Fournaise, la résidence d'artistes entretient par sa baie vitrée et ses deux terrasses une étroite intimité avec la Seine.

└ Coupes et plans de la péniche, avec bloc service central et escalier montant vers un petit espace mezzanine.

└ La péniche en chantier, et son principe d'assemblage.



de Mies ou de Prouvé, articulées autour d'un noyau central regroupant les services – cuisine, salle de bains, toilettes –, et qui ici assure la transition entre le séjour et les deux chambres. Mais cet aménagement n'est pas modulable. En effet, un projet initial qui prévoyait d'agrandir, de réunir ou d'isoler les espaces par des cloisons amovibles fut abandonné pour des raisons de coût.

Aujourd'hui, la maison flottante d'un seul niveau s'étire sur 23 m de long pour 5,20 m de large (selon le standard des canaux établi par Freyssinet), et est prolongée à chaque extrémité par une terrasse. Accrochée à la berge par des bracons et des



câbles d'acier, cette barge offre une volumétrie qui altère sa navigabilité. Elle a d'ailleurs été remorquée depuis Le Havre.

Malgré le budget restreint, le projet est conçu en amont comme un objet industriel, réitérable. Et réalisé comme tel. Moindre difficulté pour les concepteurs que celles liées à cette commande publique : cinq ans pour mener à bien le projet, avec son lot de tracasseries budgétaires et l'imbroglio administratif lié à la multiplicité des commanditaires. Sans parler des règlements relatifs aux voies navigables, de l'agrément du Port de la Ville de Paris. « *Pire qu'un Vendée Globe* », conclut Jean-Marie Finot. ◀ BL



† L'intérieur lambrissé de cèdre rouge filant à l'horizontale vers la terrasse surmontée d'une treille à planter.